

**ALLOCUTION DE LA SEANCE INAUGURALE**  
**COLLOQUE HANDITEC-SETAA 91**

*Docteur BOULONGNE*  
*Président d'HANDITEC - Président d'AUTONOMIC*

Paris, le 2 octobre 1991

Monsieur le Ministre,  
Madame le Conseiller technique représentant Monsieur le Secrétaire  
d'Etat chargé des Personnes handicapées et Accidentés de la vie,  
Messieurs les Représentants du ministère du Travail,  
Monsieur le Représentant du Ministre de la Recherche et de la Technologie,  
Monsieur le Directeur général de l'AGEFIPH,  
Monsieur le Président du SETAA,  
Monsieur le Vice-Président d'HANDITEC et coordinateur du colloque,  
Mesdames, Messieurs et chers amis,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous accueillir à ce premier colloque HANDITEC-SETAA.

Je vous souhaite la bienvenue à vous qui avez accepté de vous joindre à nous pour faire le point sur ce que les technologies nouvelles peuvent apporter aux personnes handicapées dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Avant de revenir sur le thème de ce colloque, je voudrais dire quelques mots sur les démarches qui l'ont précédé.

ACTIF HANDITEC association loi 1901 est née en 1982 d'un regroupement de chercheurs, d'ingénieurs, de personnes handicapées, de psychologues, de médecins, d'ergonomes...

Pour réaliser ses objectifs de coordination des actions et des recherches appliquées à la vie quotidienne des personnes handicapées et des personnes âgées, l'équipe d'ACTIF HANDITEC ressent dès 1982 le besoin de mettre sur pied une manifestation d'envergure nationale.

C'est, en octobre 1983, la naissance du colloque HANDITEC et de la première exposition à la porte Maillot. Pour la première fois en France sont regroupées les différentes parties concernées par l'aide que la technologie peut apporter aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Tous ensemble, chercheurs et industriels, médecins, paramédicaux, travailleurs sociaux, ergonomes, représentants des pouvoirs publics, personnes handicapées, personnes âgées elles-mêmes et leurs représentants se sont regroupés pour engager une réflexion commune sur l'information, la communication, les contrôles d'environnement, les circuits de la recherche à l'industrialisation...

L'objectif d'HANDITEC est de permettre à la technologie d'arriver jusqu'aux utilisateurs.

Dès 1983, une première évaluation des besoins est tentée, mettant en évidence à la fois l'importance de ceux-ci et leur diversité. Un premier bilan est dressé sur la communication des déficients moteurs et sensoriels, leurs déplacements, les besoins corporels, la robotique, la domotique...

En 1985, HANDITEC a lieu à la porte de Versailles, en 1987 à Villepinte où le colloque et l'exposition sont inscrits dans le cadre d'Hôpital expo et ceci dans une optique de regroupement des manifestations. D'autres thèmes y sont abordés : enseignement, formation, urbanisme...

En plus du colloque et de l'exposition qui prennent de l'ampleur, dès 1985 un concours de conception en architecture et design naît pour sensibiliser les étudiants et les professionnels aux problèmes posés par les différentes catégories de handicaps.

Les « produits pour mieux vivre » facilitant l'accessibilité et le confort pour tous sont nés. L'idée sera développée par le ministère de l'Équipement avec le concours des produits « mieux-vivre » 89 et 90.

HANDITEC 89 est un succès incontestable. Avec près de 500 participants au colloque et plus de 6 000 visiteurs à l'exposition, HANDITEC devient la plus importante manifestation française d'envergure européenne sur la technologie et les services pour les personnes handicapées et les personnes âgées. Ce forum 89 est consacré à la vie à domicile envisagée dans tous ses aspects : téléalarme, télésurveillance, domotique, aspects psychologiques...

Des propositions engageant l'avenir sont lancées :

- nécessité d'affiner l'épidémiologie des personnes handicapées qui reste encore trop approximative ;
- nécessité de mieux faire fonctionner un « circuit » du matériel et des aides techniques, circuit qui part de l'utilisateur et dans lequel la recherche doit se développer et se coordonner.

L'industrie doit prendre son essor, les produits français doivent apparaître sur le marché pour compenser l'importation, l'exportation doit se développer. La distribution et les services après-vente doivent aussi se structurer, s'organiser.

A l'issue de chacun de ces colloques, des propositions précises sont faites. Un certain nombre sont entrées en application :

- une meilleure évaluation des besoins et une épidémiologie des handicaps, une enquête est en cours sur un département français ;
- dès 1985, HANDITEC a été l'un des promoteurs de la création d'une structure ministérielle permettant de débloquent les principaux problèmes des personnes handicapées ;
- limitation de la TVA à son niveau le plus faible (5,5 %) pour les produits indispensables aux personnes handicapées. Cette limitation est entrée en application en février dernier.

D'autres chantiers sont en cours.

La force d'HANDITEC est d'être plus qu'un colloque de scientifiques, de médecins ou de chercheurs. C'est un regroupement de toutes les parties concernées qui travaillent ensemble pour continuer à présenter des propositions novatrices qui vont engager l'avenir.

Après avoir traité en 1989 les problèmes de la vie quotidienne des personnes handicapées, HANDITEC a choisi pour 1991 : « Technologie, Handicap et Travail ».

Mais depuis 1989, toujours dans une optique de regroupement pour une coordination des efforts et une meilleure efficacité, HANDITEC s'est regroupé avec le SETAA (Salon européen des techniques pour aveugles et amblyopes) dont le président, monsieur Jean-Louis Joulia, est à mes côtés. Monsieur Jouli ia présentera le SETAA après moi.

Parallèlement, avec notre rapprochement avec le SETAA pour le colloque, nous sommes sortis du cadre un peu trop médicalisé d'Hôpital expo, à la demande de bon nombre de visiteurs et d'exposants.

Le 26 juin 1990, nous avons réuni des représentants d'associations d'usagers et de professionnels et des industriels pour constituer un comité de réflexion pour envisager la création en France d'un grand salon du handicap et de la réadaptation capable d'avoir une envergure européenne face au Naidex en Grande-Bretagne, à Relia en Allemagne... Ce salon doit aussi s'ouvrir sur l'Europe du Sud.

HANDITEC donc, d'abord rejoint par le SÉTAA, l'est ensuite par Eurolib (Salon des adaptations aux handicaps).

AUTONOMIC est né : c'est le salon pour l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées. AUTONOMIC se tient en ce moment et jusqu'à samedi compris au rez-de-chaussée du hall 7. L'entrée est gratuite. Vous y trouverez les dernières nouveautés sur la technologie, les matériels et les services pour les personnes handicapées et aussi pour les personnes âgées.

Avant de passer la parole à M. Jean-Louis Joulia et M. Calbour, je voudrais dire quelques mots sur le thème du colloque : les nouvelles technologies.

C'est des matériaux, des matériels. C'est aussi des procédés, des méthodes et des structures.

- Des matériaux : des plastiques, des résines, des thermoplastiques, des composants électroniques.
- Des matériels : je n'en donnerai pas la liste ici, on va beaucoup en parler pendant trois jours et vous les verrez dans le cadre de l'exposition AUTONOMIC.
- Des procédés, vidéo, compact disc, laser, scanner, informatique, télécommunications..., logiciels, EAO, enseignement assisté par ordinateur,... la domotique, la bureautique, la robotique...
- Des structures en particulier des groupes, des équipes pluridisciplinaires intervenant pour la vie quotidienne, la formation, la vie professionnelle.

La multidisciplinarité coordonnant les intervenants, additionnant des compétences est garante d'une bonne efficacité et d'une économie de temps et d'argent.

Les nouvelles technologies concernent particulièrement les personnes handicapées motrices, sensorielles et intellectuelles, peut-être moins le handicap mental. Elles doivent être utilisées dès l'école où les facultés d'adaptation sont les plus grandes. Elles doivent être utilisées dans toutes les formations. Les nouvelles technologies, ce doit être une chance pour les personnes handicapées. Les nouvelles technologies sont dotées d'un pouvoir d'intégration considérable. Elles doivent faciliter certaines tâches et rendre accessibles de nouveaux métiers.

Les possibilités réunies de l'informatique, de l'électronique, des télécommunications permettent de constituer un réseau avec toutes sortes de machines envisageables, même si elles sont éloignées physiquement les unes des autres. C'est le domaine du télé-travail.

Les nouvelles technologies n'entraînent pas obligatoirement de contrainte de qualification, on peut restructurer ergonomiquement les tâches. Cette restructuration doit se faire dans quatre directions : simplification, élargissement, enrichissement et travail d'équipe. Les nouvelles technologies ont aussi un rôle important dans l'information : collecte, traitement, stockage et distribution. Au total, les nouvelles technologies peuvent être le pire ou le meilleur pour les travailleurs handicapés.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour faire le point dans les domaines de la formation et de l'insertion.

Bon courage à tous.

Je souhaite pour terminer que, comme nous l'avons fait lors des précédents colloques HANDITEC, que ce colloque HANDITECSETAA aboutisse à des propositions précises qui engagent l'avenir. Nous les reprendrons lors de la séance de clôture vendredi à 17 heures. En attendant, au travail.

Je passe la parole à M. J.-L. Joulia, président du SETAA.